

Arts de la parole - admission

Ne pas tenir compte du programme indiqué dans le compendium

A partir de 2010 l'organisation de l'épreuve d'admission subira de profondes modifications dont vous trouverez le détail ci-dessous :

**Toutes les épreuves se dérouleront à l'annexe « Chêne »
17 rue du Chêne – 1000 Bruxelles**

Matière à préparer :

- 2 textes, un en prose et l'autre en vers, pour la déclamation (textes connus) ;
- 2 scènes de théâtre, une classique et une moderne (pas de monologue)

Les candidats recevront, au moment de leur inscription aux épreuves d'admission, un questionnaire socio culturel à remettre, dûment complété et en main propre, lors de son passage au premier tour.

1er tour : (les candidats seront convoqués par le Conservatoire un des jours suivants) :

*Lundi 6 septembre, de 9h30 à 18h ;
Mardi 7 septembre, de 9h30 à 18h ;
Mercredi 8 septembre, de 9h30 à 13h*

A 18h, le mercredi 8 septembre : publication des résultats du 1er tour + publication des consignes nécessaires aux travaux en ateliers (= travaux à préparer, par les candidats, sans encadrement, pendant la journée du 9 septembre)

2d tour :

Travaux d'ateliers pour tous les candidats reçus au 1er tour: Art dramatique, déclamation, formations vocale et corporelle, mouvement scénique.

*Vendredi 10 septembre de 9h à 16h: Travaux d'ateliers ; de 16h à 18h: Travaux personnels non encadrés
Samedi 11 septembre de 9h à 16h: Travaux d'ateliers ; de 16h à 18h: Travaux personnels non encadrés
Dimanche 12 septembre de 9h à 16h: Travaux d'ateliers.
Lundi 13 septembre de 9h à 16h: Travaux personnels non encadrés*

Présentation des travaux d'ateliers :

*Mardi 14 septembre de 9h à 18h
Mercredi 15 septembre de 9h à 18h*

A 18h, le jeudi 16 septembre : publication des résultats.